



Eleves de 3e : dossier de bourses pour l'année prochaine

publié le 19/05/2020

Descriptif :

Les demandes de bourses pour le lycée pour l'année scolaire prochaine (2020-2021) doivent être faites dès maintenant.

Madame, Monsieur,

La campagne de bourses lycée pour la rentrée 2020 est ouverte.

Vous trouverez en pièces jointes le formulaire de demande de bourses ainsi que la notice (vous trouverez également ce formulaire sur le site education.gouv.fr sur la page "[aides financières au lycée](#)").

Ce formulaire (sous format papier) doit être retourner complété, signé et accompagné des justificatifs **avant le 07/07/2020** au collège.

Pour rappel : la boîte aux lettres du collège est située près du portail d'entrée

Vous avez également la possibilité de **faire votre demande en ligne jusqu'au 15/10/2020** . Le dossier papier sera alors déposé dans l'établissement où sera scolarisé votre enfant.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du collège.

Documents joints

 [notice_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021](#) (PDF de 231.2 ko)

 [formulaire_de_demande_de_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021_-1](#) (PDF de 366.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.